elm.leblanc

NOTICE D'UTILISATION

oxylia

iCONDENS

Chaudière murale gaz à condensation



OX AGVA iC 18/24 | OX AGVA iC 24/30

Modèles et brevets déposés • Réf 6721859801 (2023/05) FR

Sommaire

1 Explication des symboles et mesures de sécurité 2
1.1 Explications des symboles 2
1.2 Consignes générales de sécurité 2

2 Informations sur le produit 4
2.1 Aperçu du produit 4
2.2 Information sur Internet concernant votre produit 4
2.3 Contenu de la livraison 4
2.4 Déclaration de conformité 4
2.5 Identification de produit 4

3 Utilisation 5
3.1 Aperçu du tableau de commande 5
3.2 Mise en marche / arrêt de l'appareil 5
3.3 Affichage à l'écran 5
3.4 Mode ramoneur 5
3.4.1 Régler l'appareil au maximum 6
3.4.2 Régler l'appareil au minimum 6
3.4.3 Arrêter le ramonage 6
3.5 Réglage de la température d'eau de chauffage maximale 6
3.6 Régler la production d'ECS 6
3.6.1 Réglage de la température ECS 6
3.6.2 Régler le mode confort ou économique 6
3.7 Réglage de la régulation de chauffage 6
3.8 Mode manuel 7
3.9 Réglage du mode été manuel 7

4 Consignes pour économiser l'énergie 7

5 Défauts 8
5.1 Ouvrir / fermer le robinet gaz 8
5.2 Eliminer les défauts 9

6 Entretien 10

7 Consommation énergétique 11
7.1 Caractéristiques du produit relatives à la consommation d'énergie 11

8 Protection de l'environnement et recyclage 12

9 Déclaration de protection des données 12

10 Terminologie 13

11 Logiciel Open Source 13
11.1 List of used Open Source Components 13
11.2 Used Commercial Source Components 13
11.2.1 This product contains software developed and licensed by SEGGER Software GmbH 13
11.3 Appendix - License Text 13
11.3.1 BSD (Three Clause License) 13
11.3.2 MCD-ST Liberty Software License Agreement v2 14

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

DANGER

DANGER signale la survenue d'accidents graves à mortels en cas de non respect.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT signale le risque de dommages corporels graves à mortels.

PRUDENCE

PRUDENCE signale le risque de dommages corporels légers à moyens.

AVIS

AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes

Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvoi à un autre passage dans le document
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

⚠ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'exploitant de l'installation de chauffage.

Les consignes mentionnées dans toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- ▶ Ne faire fonctionner le générateur de chaleur que si l'habillage est monté et fermé.

⚠ Utilisation conforme à l'usage prévu

Le produit doit uniquement être utilisé pour le réchauffement de l'eau de chauffage et la production d'ECS dans les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire en circuit fermé.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

⚠ Utilisation conforme à l'usage prévu

Le produit doit être utilisé uniquement pour le réchauffement de l'eau de chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

⚠ Installation conforme

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité visé par un **organisme habilité par le ministre chargé de la sécurité du gaz** (arrêté du 23 février 2018 qui abroge l'arrêté du 2 août 1977) :

- modèle 1 : Cerfa n°16025*01
 Certificat de conformité installation de gaz à usage collectif
- modèle 2 : Cerfa n°16026*01
 Certificat de conformité pour une installation individuelle de gaz
- modèle 3 : Cerfa n°16027*01
 Certificat de conformité pour une installation de gaz de production collective de chaud, de froid et/ou d'électricité.

L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié pour les opérations concernées, dans le respect de la présente notice et des prescriptions applicables. Le non-respect des prescriptions peut entraîner des dommages matériels et/ou des dommages personnels, voire la mort.

⚠ Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes!

- ▶ Éviter la formation de flammes ou d'étincelles :
 - Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
 - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
 - Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un poste situé à l'extérieur du bâtiment!

⚠ Danger de mort dû à l'intoxication par les produits de combustion

Danger de mort en cas de fuites de fumées.

- ▶ **Ne pas modifier les pièces permettant l'évacuation des fumées**.

En cas d'odeur de fumées, de conduits de fumées endommagés ou non étanches, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter le générateur de chaleur.
- ▶ Ouvrir les portes et les fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente qualifié.
- ▶ Faire éliminer les défauts.

⚠ Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
 - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
 - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
 - Faire éliminer les défauts.

⚠ Révision, nettoyage et maintenance

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Une révision, un nettoyage et une maintenance incorrects ou non effectués peuvent entraîner des dommages corporels voire un danger de mort ou des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.
- ▶ Faire effectuer immédiatement les opérations nécessaires de nettoyage et de maintenance.
- ▶ Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

⚠ Transformation et réparations

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise qualifiée.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité. Installations de chauffage avec générateur de chaleur : pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon d'eau chaude sanitaire.

⚠ Fonctionnement type cheminée

Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque le générateur de chaleur récupère l'air de combustion du local.

- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
 - en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)
 - en cas d'intégration ultérieure d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateur d'évacuation d'air, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

⚠ Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité du générateur de chaleur.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (solvants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

⚠ Dommages matériels dus au gel

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel **et** est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection antigel de l'appareil est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C,
 -ou-
- ▶ Faire vidanger l'eau de chauffage et l'eau potable au point le plus bas de l'installation par un spécialiste.
 -ou-
- ▶ Faire ajouter du produit antigel dans l'eau de chauffage et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire par un spécialiste.
- ▶ Faire vérifier tous les 2 ans si la protection antigel nécessaire est encore assurée par le produit antigel.

⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent :

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

2 Informations sur le produit

2.1 Aperçu du produit

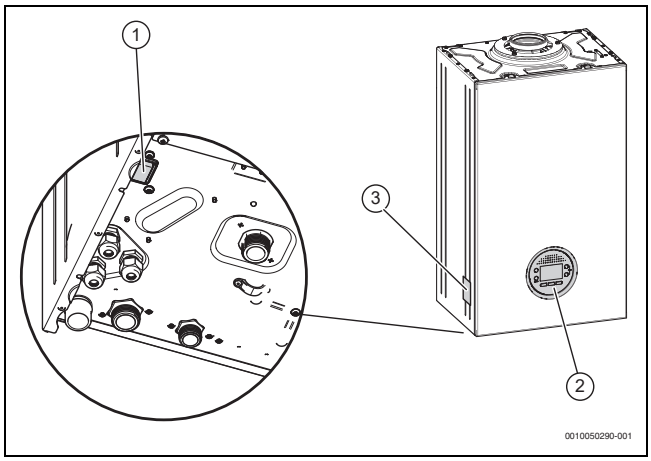


Fig. 1 Aperçu du produit

[1] Interrupteur marche/arrêt
[2] Module de commande
[3] Plaque signalétique

2.2 Information sur Internet concernant votre produit

Nous souhaitons activement vous fournir toutes les informations nécessaires relatives à votre produit en fonction de la situation. Utiliser les informations que nous mettons à disposition sur notre site Internet. L'adresse Internet est indiquée au dos de cette notice.

2.3 Contenu de la livraison

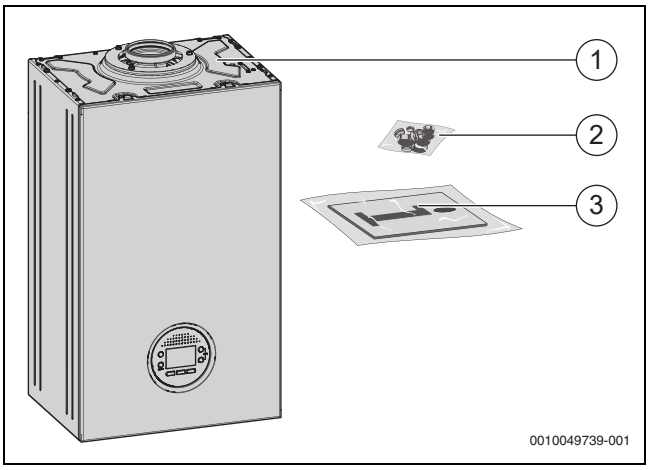


Fig. 2 Contenu de la livraison

[1] Chaudière murale gaz à condensation
[2] Matériel de fixation
[3] Notice technique du produit

2.4 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

CE Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible sur Internet : www.elmleblanc.fr.

2.5 Identification de produit

Plaque signalétique

La plaque signalétique contient des indications sur la puissance, des données d'homologation et le numéro de série du produit.

La position de la plaque signalétique est indiquée dans l'aperçu du produit dans ce chapitre.

Plaque signalétique supplémentaire

La plaque signalétique supplémentaire contient des indications sur le nom du produit et ses principales caractéristiques produit.

Elle est située sur le produit, à un endroit facilement accessible de l'extérieur.

3 Utilisation

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière. Selon la régulation utilisée, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation. Veuillez donc tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation utilisée.

3.1 Aperçu du tableau de commande

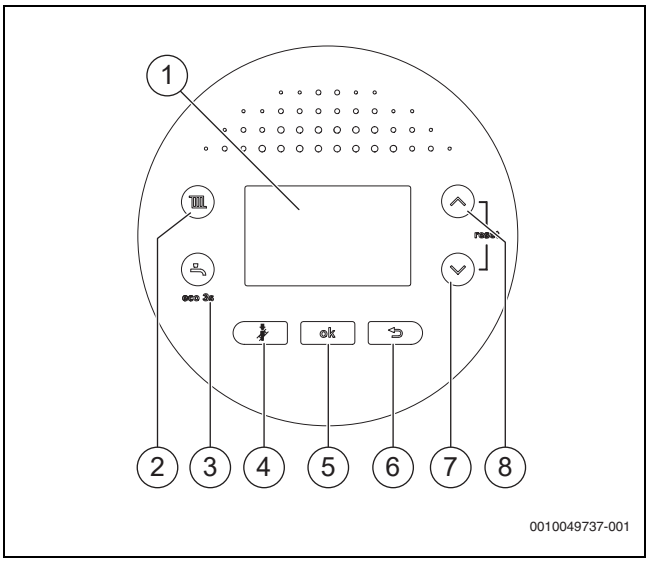


Fig. 3 Aperçu du tableau de commande

[1] Ecran
[2] Touche
[3] Touche
[4] Touche
[5] Touche **OK**
[6] Touche
[7] Touche flèche ▼
[8] Touche flèche ▲

3.2 Mise en marche / arrêt de l'appareil

Mise en marche

▶ Allumer l'appareil avec l'interrupteur marche/arrêt (→ Figure 1, page 4).
L'écran affiche la température de départ de l'eau de chauffage.

Si l'écran affiche en alternance avec la température de départ, l'appareil est maintenu à une puissance calorifique plus faible pendant 15 minutes afin de remplir le siphon de condensats dans l'appareil.

Arrêt

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

L'installation de chauffage risque de geler après une longue période (par ex. panne de secteur, coupure de l'alimentation électrique, alimentation défectueuse en combustible, panne de chaudière, etc.).

▶ S'assurer que l'installation de chauffage est en service en permanence (en particulier en cas de risque de gel).

Lorsque l'appareil est arrêté, la protection antiblocage ne fonctionne plus.

La protection antiblocage permet d'éviter le blocage de la pompe de chauffage et de la vanne sélective à 3 voies après un arrêt prolongé.

▶ Éteindre l'appareil via l'interrupteur MARCHE/ARRÊT (→ Figure 1, page 4).

3.3 Affichage à l'écran

L'écran affiche les messages suivants (tableau 2 et 3) :

Valeur affichée	Description
Chiffre, point, chiffre ou lettre, point suivis d'une lettre	Fonction de service
Lettre suivie d'un chiffre ou d'une lettre	Le code de panne clignote
Deux chiffres ou un chiffre, point suivis d'un chiffre ou trois chiffres	Valeur décimale p. ex. température de départ

Tab. 2 Affichage à l'écran

Affichage spécial	Description
--	Aucun raccordement des EMS possible
	Programme de remplissage du siphon actif (fonction de service)
bO	Fonction de purge active (env. 4 minutes) (fonction de service)
	Mode été (protection antigel de l'appareil)
par ex. **227**	Code défaut
uniquement et	Veille
LoPr ba	Basse pression
StoP bar	La pression est suffisante (fermer la valve de remplissage)

Tab. 3 Affichage à l'écran spécial

3.4 Mode ramoneur

Vous disposez de 30 minutes pour mesurer des valeurs ou pour vérifier ou adapter les réglages de l'appareil. Ensuite, l'appareil repasse en mode de fonctionnement normal.

Lorsque l'appareil est en mode ramoneur, le symbole de ramonage () s'affiche à l'écran.

3.4.1 Régler l'appareil au maximum

Fonctionnement à la puissance maximale

▶ Pour éviter que l'appareil ne s'éteigne pendant le contrôle en raison de la température élevée, il est possible d'ouvrir une sortie d'eau chaude.

▶ Appuyer sur la touche **ok** pendant au moins 5 secondes.
 – L'appareil passe en mode ramoneur et se met automatiquement en mode puissance maximale.
 – L'écran affiche en alternance le pourcentage de puissance maximale **100 %** et la température de départ.
 – L'appareil passe à la puissance maximale en l'espace de 30 à 35 secondes environ.

3.4.2 Régler l'appareil au minimum

Alors que l'appareil se trouve déjà en mode ramoneur - puissance maximale :

▶ appuyer sur la touche ▼ pour régler l'appareil sur la puissance minimale.
 – L'écran affiche en alternance le pourcentage de puissance minimale et la température de départ.
 – Laisser l'appareil se stabiliser à la puissance minimale.

3.4.3 Arrêter le ramonage

Pour quitter le mode ramoneur :

▶ Appuyer sur la touche **Retour**. L'appareil se remet alors en mode de fonctionnement normal.
 – Si l'appareil est laissé en mode ramoneur, il se remet en mode normal au bout de 30 minutes.

3.5 Réglage de la température d'eau de chauffage maximale

La température de l'eau de chauffage est réglée via la température de départ. La température de départ maximale peut être réglée entre 30 °C et 82 °C[1)] Elle peut également être réglée via cette fonction. La température de départ actuelle est affichée.

Si le mode chauffage est enclenché :

▶ Appuyer sur la touche .
La température de départ maximale réglée clignote et le symbole s'affiche.

▶ Appuyer sur la touche Flèche ▲ ou ▼ pour régler la température de départ maximale souhaitée.

▶ Enregistrer avec la touche **OK**. Sinon, le réglage est enregistré automatiquement après 3 secondes.
La température de départ actuelle apparaît à l'écran.

Les températures de départ maximales typiques figurent dans le tabl. 4.

En mode été, le mode chauffage est verrouillé (apparaît à l'écran).

En mode chauffage, le symbole clignote à l'écran. Lorsque le brûleur est activé, le symbole apparaît également à l'écran.

Température de départ	Exemple d'application
	Mode été
Env. 75 °C	Chauffage par radiateurs
Env. 82 °C	Chauffage par convecteurs

Tab. 4 Température de départ maximale

1) La valeur maximale peut être diminuée par le technicien.

3.6 Régler la production d'ECS

3.6.1 Réglage de la température ECS

PRUDENCE

Risque de brûlure/d'ébouillantage !

Des températures > 60 °C peuvent apparaître dans le système de chauffage.

▶ Laisser refroidir la chaudière avant l'inspection et l'entretien.

La température de l'eau chaude peut être réglée entre 35 °C et 60 °C.

▶ Appuyer sur la touche .
La température ECS réglée est affichée.

▶ La touche flèche ▲ ou ▼ permet de régler la température ECS souhaitée

▶ Enregistrer avec la touche **ok**. Sinon, le réglage est enregistré automatiquement après 3 secondes.
La température de départ actuelle apparaît à l'écran.

En mode ECS, le symbole clignote à l'écran. Lorsque le brûleur est activé, le symbole apparaît également à l'écran.

Mesures à prendre si l'eau est calcaire

Pour éviter un risque supérieur de panne liée au calcaire et les interventions de service en résultant :

▶ Régler la température ECS à moins de 55 °C.

3.6.2 Régler le mode confort ou économique

En mode confort, l'appareil est maintenu en permanence à la température réglée (→ fonction de service 3-CA). Par conséquent, d'une part le prélèvement d'eau chaude sanitaire est possible rapidement, d'autre part l'appareil s'enclenche même lorsqu'il n'y a pas de prélèvement d'eau chaude.

En mode eco, le réchauffement s'effectue à la température réglée dès que de l'eau chaude est prélevée.

Pour l'économie maximale de gaz et d'eau chaude sanitaire :

▶ Ouvrir rapidement le robinet d'eau chaude sanitaire puis le refermer. L'eau est réchauffée en une fois à la température réglée.

▶ Pour régler le mode eco : appuyer sur la touche jusqu'à ce que **eco** apparaisse à l'écran.

▶ Pour revenir au mode confort : appuyer sur la touche jusqu'à ce que **eco** disparaisse de l'écran.

3.7 Réglage de la régulation de chauffage

Veuillez tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation de chauffage utilisée. Vous y trouverez :

▶ comment régler la température ambiante,

▶ comment chauffer de manière optimale et réaliser des économies d'énergie.

3.8 Mode manuel

En cas de problèmes techniques concernant les réglages de l'heure et de la température, le mode manuel peut être activé. La chaudière au sol peut ainsi fonctionner indépendamment des réglages.

Pour activer le mode manuel :

- ▶ Maintenir la touche enfoncée pendant 5 secondes.
- ▶ Contrôler la température de départ affichée et l'adapter le cas échéant.
 La température de départ est affichée entre deux traits. C'est un signe que le mode manuel est activé.
- ▶ N'exploiter la chaudière au sol en mode manuel que pendant une période limitée, jusqu'à ce que les problèmes techniques soient éliminés.

Pour désactiver le mode manuel :

- ▶ Maintenir la touche enfoncée pendant 5 secondes.

3.9 Réglage du mode été manuel

En mode été, le circulateur, et par conséquent le chauffage, sont arrêtés. L'alimentation en eau chaude sanitaire ainsi que l'alimentation électrique du système de régulation sont maintenues.

Enclencher le mode été manuel :

- ▶ Appuyer sur la touche .
- ▶ Appuyer sur la touche Flèche ▼ jusqu'à ce que l'écran affiche OFF.
- ▶ Enregistrer avec la touche **OK**. Sinon, le réglage est enregistré automatiquement après 3 secondes.
 L'écran affiche en permanence.

Arrêter le mode été manuel :

- ▶ Appuyer sur la touche .
- ▶ La touche Flèche ▲ permet de régler la température de départ maximale souhaitée.
- ▶ Enregistrer avec la touche **OK**. Sinon, le réglage est enregistré automatiquement après 3 secondes.
 L'écran affiche en permanence.

Des renseignements complémentaires figurent dans la notice d'utilisation du système de régulation.

4 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage économique

L'appareil a été conçu pour une consommation énergétique et une pollution faibles avec un confort élevé. L'alimentation du brûleur en combustible est régulée selon les besoins thermiques de l'habitation. Si les besoins diminuent, l'appareil continue de fonctionner en petite puissance. Le professionnel nomme ce principe régulation continue. Cette régulation continue permet de minimiser les variations de température et de répartir la chaleur de manière constante dans les pièces. Il est donc possible que l'appareil fonctionne longtemps tout en consommant moins de combustible qu'un appareil qui s'enclenche et s'arrête en permanence.

Régulation du chauffage

Pour une performance optimale de l'installation de chauffage, nous recommandons l'utilisation d'une régulation de chauffage avec appareil de régulation en fonction de la température ambiante ou extérieure et de robinets thermostatiques.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques afin d'atteindre la température ambiante souhaitée. Augmenter la température ambiante souhaitée sur le régulateur si la température n'est pas atteinte après un certain temps.

Chauffage par le sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant comme température de départ maximale. Nous recommandons l'utilisation d'un appareil de régulation en fonction de la température extérieure.

Aérer

Pendant l'aération des pièces, fermer les vannes thermostatiques et ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée. Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant.

Eau chaude sanitaire

Sélectionner toujours la température ECS au minimum. Un réglage faible au niveau du thermostat permet des économies d'énergie importantes. De plus, des températures ECS élevées provoquent un entartrage plus important et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (par ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).

Pompe de bouclage

Régler une éventuelle pompe de bouclage pour l'eau chaude sanitaire par un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

5 Défauts

5.1 Ouvrir / fermer le robinet gaz

- ▶ Tourner la poignée vers la gauche/l'avant.
 (poignée dans le sens de l'écoulement = ouverte).
- ▶ Tourner la poignée vers la droite/l'arrière.
 (poignée perpendiculaire au sens d'écoulement = fermée).

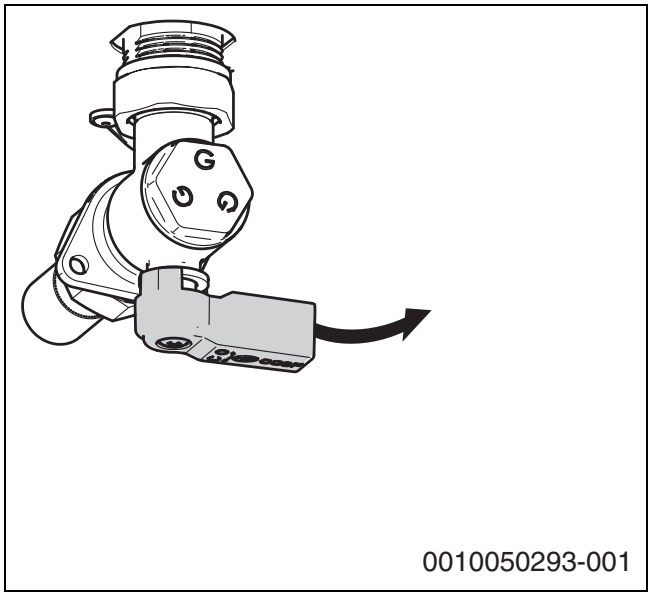


Fig. 4 Ouvrir le robinet de gaz xDOS GA 5/15

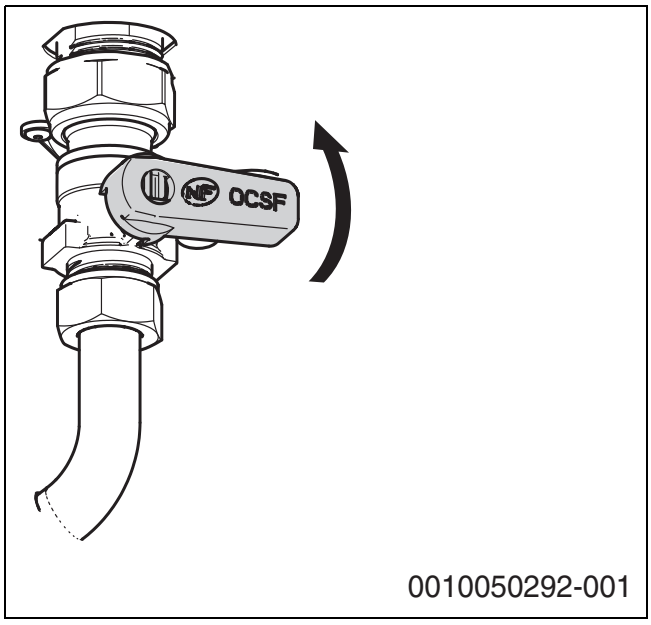


Fig. 5 Ouvrir le robinet de gaz xDOS GA 6/7/8/16/18

AVIS

La mise en service sans eau endommage l'appareil !

- ▶ Ne faire fonctionner l'appareil qu'après l'avoir rempli en eau.

Les raccordements côté gaz et eau peuvent varier.

- ▶ Consulter les graphiques ci-dessous.

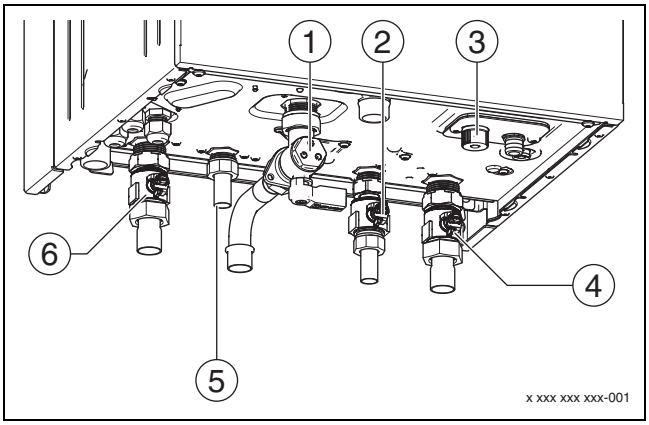


Fig. 6 Raccords côté gaz et eau xDOS GA 5/xDOS GA 15

[1] Robinet de gaz
[2] Robinet d'eau froide
[3] Dispositif de remplissage
[4] Robinet de retour de chauffage
[5] Eau chaude sanitaire
[6] Robinet de départ de chauffage

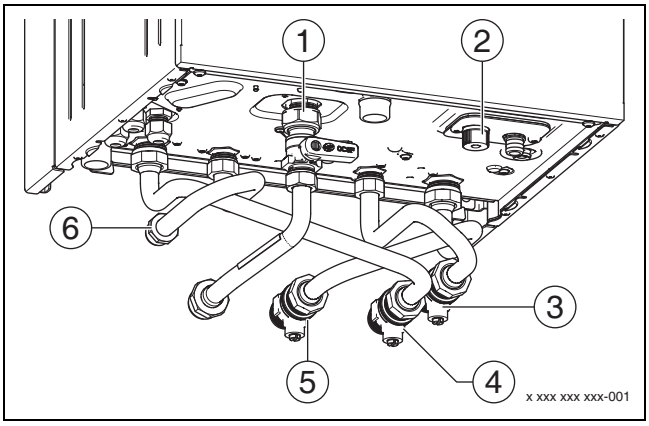


Fig. 7 Raccords côté gaz et eau xDOS GA 6

[1] Robinet de gaz
[2] Dispositif de remplissage
[3] Robinet d'eau froide
[4] Robinet de départ de chauffage
[5] Robinet de retour de chauffage
[6] Eau chaude sanitaire

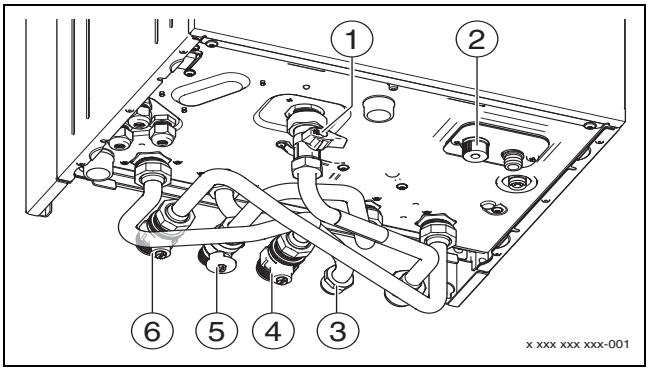


Fig. 8 Raccords côté gaz et eau xDOS GA 7

[1] Robinet de gaz
[2] Dispositif de remplissage
[3] Eau chaude sanitaire
[4] Robinet de départ de chauffage
[5] Robinet d'eau froide
[6] Robinet de retour de chauffage

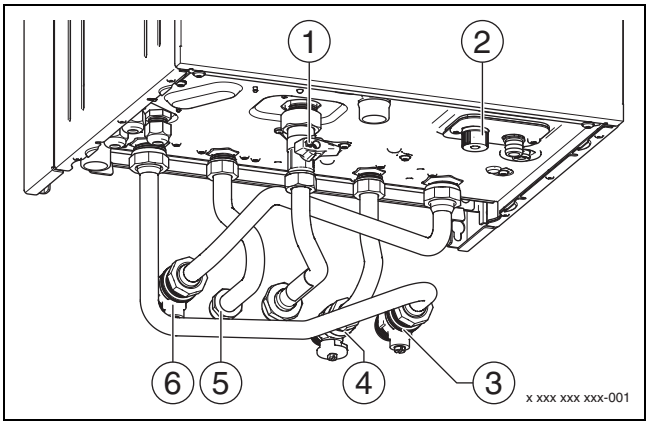


Fig. 9 Raccords côté gaz et eau xDOS GA 8

[1] Robinet de gaz
[2] Dispositif de remplissage
[3] Robinet de départ de chauffage
[4] Robinet d'eau froide
[5] Eau chaude sanitaire
[6] Robinet de retour de chauffage

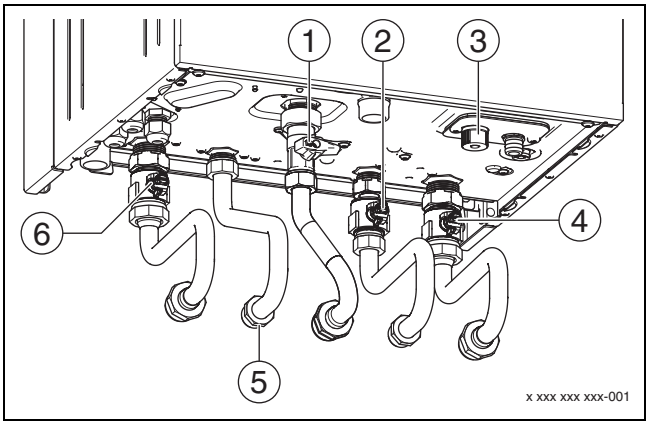


Fig. 10 Raccords côté gaz et eau xDOS GA 16

[1] Robinet de gaz
[2] Robinet d'eau froide
[3] Dispositif de remplissage
[4] Robinet de retour de chauffage
[5] Eau chaude sanitaire
[6] Robinet de départ de chauffage

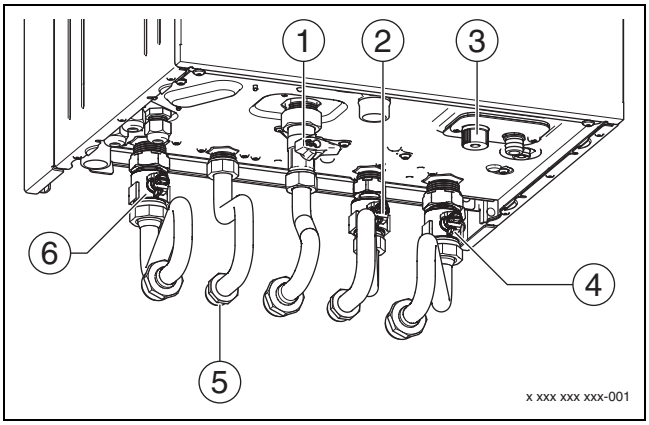


Fig. 11 Raccords côté gaz et eau xDOS GA 18

[1] Robinet de gaz
[2] Robinet d'eau froide
[3] Dispositif de remplissage
[4] Robinet de retour de chauffage
[5] Eau chaude sanitaire
[6] Robinet de départ de chauffage

5.2 Eliminer les défauts

Le symbole ⚠ indique qu'un défaut est apparu. La cause du défaut s'affiche de manière codée (par ex. code de défaut **214**).

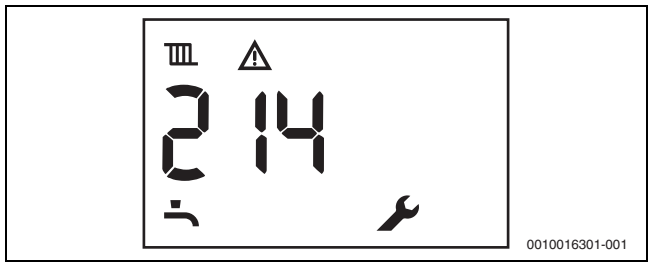


Fig. 12 Exemple de code de défaut

Certains défauts provoquent l'arrêt de l'installation de chauffage qui ne redémarre qu'après reset :

▶ Arrêter puis réenclencher l'appareil.

-ou-

▶ Appuyer simultanément sur la touche Flèche ▲ et ▼ jusqu'à ce que les symboles ⚠ et 🔧 ne soient plus affichés.
L'appareil se remet en marche. La température de départ s'affiche.

Si un défaut ne peut pas être éliminé :

▶ Contacter une entreprise spécialisée ou le service après-vente.
▶ Indiquer le code de défaut affiché et les caractéristiques de l'appareil.

Caractéristiques techniques de l'appareil	
Désignation de l'appareil[1)]	
Numéro de série[1)]	
Date de la mise en service	
Nom de l'installateur	

1) Les indications figurent sur la plaque signalétique placée dans le cache pour éléments de commande.

Tab. 5 Caractéristiques de l'appareil à transmettre en cas de défaut

6 Entretien

Révision, nettoyage et maintenance

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

À cet effet, l'installation de chauffage doit être révisée au moins une fois par an par une entreprise spécialisée et bénéficier d'un nettoyage et d'une maintenance, si nécessaire.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

Nettoyer l'habillage

Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou caustiques.

- ▶ Essuyer l'habillage avec un chiffon humide.

Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage

La pression de service est normalement de 1 à 2 bar.

Si une pression de service plus élevée est nécessaire, votre spécialiste vous donnera la valeur.

La pression de travail de l'appareil doit être comprise entre 0,6 bar et 3 bar. Pour protéger l'échangeur thermique dans la plage de 0,6 bar à 1,1 bar, l'algorithme de limitation de la température est activé dans l'eau de sortie du chauffage.

Pression du système (bar)	Température de départ du chauffage(c)
1,1	86
1,0	79
0,9	72
0,8	64
0,7	57
0,6	50

Tab. 6

Rajout d'eau de chauffage

AVIS

Dommages matériels dus à des variations de température importantes !

En rajoutant de l'eau de chauffage froide dans une chaudière chaude, les chocs thermiques peuvent provoquer des fissures.

- ▶ Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40 °C.

La **pression maximale** de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

- ▶ Ouvrir la vanne de remplissage.
- ▶ Remplir le système de chauffage.

Purger les radiateurs

Si les radiateurs ne chauffent pas de manière identique :

- ▶ Purger les radiateurs.

Contrôler le fluide caloporteur de l'installation solaire et faire l'appoint

Seul un spécialiste est autorisé à faire l'appoint de fluide caloporteur.

- ▶ Faire contrôler la protection antigel du fluide caloporteur une fois par an.
- ▶ Faire contrôler tous les deux 2 ans la protection anti-corrosion (valeur du pH) du fluide caloporteur.

La pression maximale de 6 bars, pour la température la plus élevée de l'installation solaire, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

7 Consommation énergétique

7.1 Caractéristiques du produit relatives à la consommation d'énergie

Les données de produits suivantes satisfont les exigences des réglementations UE n° 811/2013, n° 812/2013, n° 813/2013 et n° 814/2013, en complément de la directive 2017/1369/UE.

Caractéristiques du produit	Symbole	Unité	7716704754	7716704756
Type de produit	–	–	OX AGVA iC 18/24	OX AGVA iC 24/30
Chaudière à condensation	–	–	oui	oui
Dispositif de chauffage mixte	–	–	oui	oui
Puissance calorifique nominale	P_{rated}	kW	18	24
Efficacité énergétique saisonnière du chauffage	η_s	%	94	94
Classe d'efficacité énergétique	–	–	A	A
Puissance thermique utile				
A la puissance thermique nominale et en fonctionnement haute température[1)]	P_4	kW	18	24
A 30 % de la puissance thermique nominale et en fonctionnement basse température[2)]	P_1	kW	5,6	7,4
Rendement				
À la puissance thermique nominale et en fonctionnement haute température	η_4	%	88,2	88,2
À 30 % de la puissance thermique nominale et en fonctionnement basse température	η_1	%	98,2	98,2
Consommation d'électricité auxiliaire				
A pleine charge	el_{max}	kW	0,029	0,05
A charge partielle	el_{min}	kW	0,012	0,012
En état de veille	P_{SB}	kW	0,003	0,003
Autres caractéristiques				
Pertes de chaleur en état de veille	P_{stby}	kW	0,051	0,051
Emissions de NOx	NO_x	mg/kWh	39	41
Niveau de puissance acoustique à l'intérieur	L_{WA}	dB(A)	48	52
Caractéristiques supplémentaires pour les chaudières mixtes				
Profil de soutirage déclaré	–	–	XL	XL
Consommation électrique quotidienne	Q_{elec}	kWh	0,186	0,181
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	36	47
Consommation de combustible journalière	Q_{fuel}	kWh	21,838	22,089
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	17	17
Efficacité énergétique de la production d'ECS	η_{wh}	%	85	85
Classe d'efficacité énergétique pour la production d'eau chaude	–	–	A	A

1) Un fonctionnement haute température implique une température de retour de 60 °C à l'entrée de l'appareil de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie.

2) Le fonctionnement basse température implique une température de retour (à l'entrée de l'appareil de chauffage) sur les chaudières sol à condensation de 30 °C sur les chaudières basse température de 37 °C et sur les autres appareils de chauffage de 50 °C

Tab. 7 Caractéristiques du produit relatives à la consommation d'énergie

8 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Déchet d'équipement électrique et électronique



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici :
www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/

Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.



9 Déclaration de protection des données

Nous, **[FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette, Luxembourg**, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse **[FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com**. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.

10 Terminologie

Pression de service
La pression de service est la pression de l'installation de chauffage.

Appareil à condensation
La chaudière à condensation utilise non seulement la chaleur produite lors de la combustion, en tant que température mesurable des fumées, mais également la chaleur supplémentaire provenant de la vapeur d'eau. C'est pourquoi, une chaudière à condensation a un rendement particulièrement élevé.

Production instantanée
L'eau se réchauffe en circulant dans l'appareil. La capacité de puisage maximale est disponible rapidement sans délai d'attente ni interruption nécessaire au réchauffement.

Régulation de chauffage
Elle assure la régulation automatique de la température de départ en fonction de la température extérieure (pour les régulations en fonction de la température extérieure) ou de la température ambiante en liaison avec un programme horaire.

Retour chauffage
Le retour chauffage est le tube dans lequel retourne l'eau de chauffage en provenance des surfaces de chauffe et en direction de la chaudière, avec une température plus faible.

Départ chauffage
Le départ chauffage est le tube dans lequel circule l'eau de chauffage depuis la chaudière en direction des surfaces de chauffe, avec une température plus élevée.

Eau de chauffage
L'eau de chauffage est l'eau utilisée pour remplir l'installation de chauffage.

Vanne thermostatique
La vanne thermostatique est un régulateur mécanique de température garantissant, via une vanne et en fonction de la température ambiante, un débit plus faible ou plus élevé de l'eau de chauffage permettant de maintenir la température à une valeur constante.

Siphon
Le siphon est un coupe-odeur permettant d'évacuer l'eau provenant d'une soupape de sécurité.

Température départ
Température de l'eau de chauffage réchauffée qui circule depuis le générateur de chaleur en direction des surfaces de chauffe.

Pompe de bouclage
La pompe de bouclage permet à l'eau chaude sanitaire de circuler entre le ballon et les points de puisage. L'eau chaude sanitaire est ainsi disponible immédiatement aux points de puisage.

11 Logiciel Open Source

Le texte suivant est en anglais pour des raisons juridiques.

11.1 List of used Open Source Components

This document contains a list of open source software (OSS) components used within the product under the terms of the respective licenses. The source code corresponding to the open source components is also provided along with the product wherever mandated by the respective OSS license.

Name of OSS Component	Version of OSS Component	Name and Version of License (License text can be found in Appendix below)	More Information
STM32 cube generated files	Unspecified	BSD (Three Clause License) (→ Kap. 11.3.1)	Copyright © 2016 STMicroelectronics Copyright © 2014 STMicroelectronics
STMC4Lib-IAR	Unspecified	BSD (Three Clause License) (→ Kap. 11.3.1)	Copyright © 2009 - 2015 ARM LIMITED Copyright © 2016 STMicroelectronics
stm32f30x	Unspecified	MCD-ST Liberty Software License Agreement v2 (→ Kap. 11.3.2)	Copyright © 2012 STMicroelectronics

Tab. 8

Provided that within certain OSS-Licenses (e.g. LGPL-2.0) necessary, reverse-engineering is allowed for the respective software component to the required extent. This shall not apply for other components of the software.

11.2 Used Commercial Source Components

11.2.1 This product contains software developed and licensed by SEGGER Software GmbH

11.3 Appendix - License Text

11.3.1 BSD (Three Clause License)

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

- Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
- Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
- Neither the name of the <ORGANIZATION> nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE COPYRIGHT HOLDERS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE COPYRIGHT HOLDER OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE

OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

11.3.2 MCD-ST Liberty Software License Agreement v2

SLA0044 Rev5/February 2018

BY INSTALLING COPYING, DOWNLOADING, ACCESSING OR OTHERWISE USING THIS SOFTWARE OR ANY PART THEREOF (AND THE RELATED DOCUMENTATION) FROM STMICROELECTRONICS INTERNATIONAL N.V, SWISS BRANCH AND/OR ITS AFFILIATED COMPANIES (STMICROELECTRONICS), THE RECIPIENT, ON BEHALF OF HIMSELF OR HERSELF, OR ON BEHALF OF ANY ENTITY BY WHICH SUCH RECIPIENT IS EMPLOYED AND/OR ENGAGED AGREES TO BE BOUND BY THIS SOFTWARE LICENSE AGREEMENT.

Under STMicroelectronics' intellectual property rights, the redistribution, reproduction and use in source and binary forms of the software or any part thereof, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

1. Redistribution of source code (modified or not) must retain any copyright notice, this list of conditions and the disclaimer set forth below as items 10 and 11.
2. Redistributions in binary form, except as embedded into microcontroller or microprocessor device manufactured by or for STMicroelectronics or a software update for such device, must reproduce any copyright notice provided with the binary code, this list of conditions, and the disclaimer set forth below as items 10 and 11, in documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. Neither the name of STMicroelectronics nor the names of other contributors to this software may be used to endorse or promote products derived from this software or part thereof without specific written permission.
4. This software or any part thereof, including modifications and/or derivative works of this software, must be used and execute solely and exclusively on or in combination with a microcontroller or microprocessor device manufactured by or for STMicroelectronics.
5. No use, reproduction or redistribution of this software partially or totally may be done in any manner that would subject this software to any Open Source Terms. "Open Source Terms" shall mean any open source license which requires as part of distribution of software that the source code of such software is distributed therewith or otherwise made available, or open source license that substantially complies with the Open Source definition specified at www.opensource.org and any other comparable open source license such as for example GNU General Public License (GPL), Eclipse Public License (EPL), Apache Software License, BSD license or MIT license.
6. STMicroelectronics has no obligation to provide any maintenance, support or updates for the software.
7. The software is and will remain the exclusive property of STMicroelectronics and its licensors. The recipient will not take any action that jeopardizes STMicroelectronics and its licensors' proprietary rights or acquire any rights in the software, except the limited rights specified hereunder.
8. The recipient shall comply with all applicable laws and regulations affecting the use of the software or any part thereof including any applicable export control law or regulation.
9. Redistribution and use of this software or any part thereof other than as permitted under this license is void and will automatically terminate your rights under this license.
10. THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY STMICROELECTRONICS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS, IMPLIED OR STATUTORY WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NON-INFRINGEMENT OF THIRD PARTY INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS, WHICH ARE DISCLAIMED TO THE FULLEST EXTENT PERMITTED BY LAW. IN NO EVENT SHALL STMICROELECTRONICS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.
11. EXCEPT AS EXPRESSLY PERMITTED HEREUNDER, NO LICENSE OR OTHER RIGHTS, WHETHER EXPRESS OR IMPLIED, ARE GRANTED UNDER ANY PATENT OR OTHER INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS OF STMICROELECTRONICS OR ANY THIRD PARTY.



Informations Consommateurs

❶ **Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :**
- la notice d'utilisation,
- les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à elm.leblanc.

❷ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **contrat d'entretien**.

❸ Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessous. Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.

elm.leblanc

L'innovation au cœur de votre bien-être

elm.leblanc - siège social et usine :
124-126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy CEDEX
0 820 00 6000 Service 0,12 € / min + prix appel

Une équipe de spécialistes à votre service :
7 jours sur 7 et 24 h sur 24 h

Suivez-nous sur

www.elmleblanc.fr